

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
DELIBERATION N°2021-06-431

Objet : Finances

Demande de financement de soutien à l'ingénierie 2021 à la Région dans le cadre de la contractualisation (mise à jour)

Séance du 25 juin 2021

Date de convocation : 18/06/2021

Membres en exercice : 8 titulaires

Membres présents : 5 titulaires

Membres votants présents : 5 titulaires

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 0

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 5

Le quorum est atteint : 5/8 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq juin, à quatorze heures, le Bureau Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Pierre MARTINEZ, Philippe GRAS, Thierry FELINE, Véronique MARTIN, Thierry AGNEL

Absents excusés :

Jean DENAT, Marielle NEPOTY (démissionnaire), André BRUNDU

Rapporteur : M. Thierry Agnel

Exposé :

Dans le cadre de sa délibération en date du 30 Juin 2017, approbation des principes des nouvelles politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 - 2021, le Conseil Régional affirme la volonté de contractualiser avec les structures juridiques locales dotées d'un projet de territoire dont les PETR.

A ce titre, la Région Occitanie permet aux territoires en démarche de contractualisation et d'animation territoriale spécifique, de bénéficier d'une aide financière.

Le plan d'actions du PETR Vidourle Camargue qui sera mis en place en 2021 se présente ainsi :

Action n°1 : Mise en œuvre du Contrat de ruralité PETR Vidourle Camargue

Action n°2 : Mise en œuvre du Contrat territorial avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Action n°3 : Soutien auprès des communes pour la contractualisation de la politique Bourg-Centre

Action n°4 : Animation d'une mission patrimoine à l'échelle du territoire en lien avec les contrats territoriaux

Action n°5 : Animation pour dynamiser les initiatives du territoire pour la mobilité et la transition énergétique

Son coût de mise en œuvre s'établit comme suivant :

Demande de Subvention Ingénierie PETR 2021 Région Occitanie				
Charges de personnel dédiées au plan d'action 2021				
Fonction	Nom Prénom	Frais salariaux (salaire brut + charges)	Taux liés au plan d'action 2021	Coût plan d'action 2021
Directeur/Contractualisation	CHARLIER Maxime	59 709,48 €	50%	29854,74 €
Chargée de mission Ingénierie projets contractualisations	En cours de recrutement	49 274,04 €	50%	24 637,02 €
Total Frais salariaux plan d'action 2021		108 983,52 €		54 491,76 €

Subvention régionale sollicitée : 35 346,56 € soit 65%

A noter que 9 653,44 € sont sollicités auprès de la Région pour l'animation 2021 du GAL (LEADER), ce qui porte à 45 000 € la sollicitation et l'intervention totale de la DATRM.

Au regard des échanges entre services et des éléments présentés, il est proposé au Bureau syndical :

- De solliciter auprès du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée un soutien à l'animation territoriale 2021,
- D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Résultat du vote :

Vote pour : 5

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président
Pierre MARTINEZ

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 01.07.21
- Sa publication le : 01.07.21
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du : 01.07.21

Le directeur général des services, Maxime Charlier

Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue

Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue

